



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle Economie Agricole

Affaire suivie par Sophie LEDOUX  
Tél. : 01 34 25 25 95  
@ : [sophie.ledoux@val-doise.gouv.fr](mailto:sophie.ledoux@val-doise.gouv.fr)

**Commission Départementale  
d'Orientation Agricole (CDOA)  
du Val-d'Oise**

**Avis sur la ZAP du triangle de Gonesse**

La commission s'est prononcée sur la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) proposée par les communes de Gonesse et de Roissy-en-France après délibération des conseils municipaux.

**A l'unanimité des présents et représentés, la CDOA émet un avis favorable**

A Cergy, le 09 OCT. 2019

Le président de la CDOA

Nicolas MOURLON